

**COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2017**

L'an 2017, le 2 octobre à 19h30, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Micheline LINGER, Stéphane MAROIS, Romuald GENTY, Francis CROCHET, Katia COURTOIS, Fabrice AUFFRET, Rémi JAVOY

Pouvoirs : Martine BAUDOIN donne pouvoir à Danielle COROLEUR, Jérôme NALYWAJKO donne pouvoir à Jacques DUFOURNIER, Nicole BOURGOIN donne pouvoir à Francis CROCHET, Christophe DESCHAMPS donne pouvoir à Eric MAINARDI

Secrétaire de séance : Jacques DUFOURNIER

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter une délibération à l'ordre du jour : décision modificative n°1.

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 août 2017.

2017/35 – Syndicat de gestion de la fourrière animale

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter l'adhésion des communes de Montereau et Saint-Germain-des-Prés, au Syndicat pour la Gestion de la Fourrière Animale, et accepte en conséquence les statuts modifiés du Syndicat.

2017/36 – Modification de durée hebdomadaire pour un adjoint d'animation contractuel

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter la durée hebdomadaire de 17h à 22h hebdomadaire, pour un adjoint d'animation contractuel.

2017/37 – Décision modificative n°1

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative suivante, afin d'acheter 3 projecteurs loués par une Société, suite au vol de ceux-ci le 13 juillet 2017 :

- × Article 615221 (entretiens et réparations de bâtiments) : - 1 000 €
- × Article 6718 (autres charges exceptionnelles) : + 1 000 €

Fait à Mézières-lez-Cléry, le 3 octobre 2017

Le Secrétaire de séance,

Jacques DUFOURNIER

Le Maire,

Danielle COROLEUR